



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Secrétariat général SG-DFI**  
Bureau fédéral pour l'égalité des personnes handicapées

# **L'inclusion dans le monde du travail du point de vue de la CDPH des Nations Unies**

Urs Germann, BFEH

Colloque INSOS «L'entreprise inclusive»

Berne, le 21 novembre 2023



# Sommaire

- Inclusion dans le monde du travail au sens de la CDPH
- Situation en Suisse
- Développement
- Défis pour les entreprises d'insertion



# Inclusion dans le monde du travail au sens de la CDPH

- Interdiction de toute discrimination dans l'accès au marché du travail ordinaire
- Un salaire (minimum) égal pour un travail égal, droit à des aménagements raisonnables
- Droit à la formation continue, à l'assistance au travail et au *Supported Employment*
- Incompatibilité de la ségrégation de l'emploi avec la CDPH, encouragement des transitions vers le marché du travail ordinaire

**La CDPH met l'accent sur le niveau structurel, ce qui implique de nouveaux défis pour les entreprises d'insertion.**



## Situation en Suisse

- En Suisse, les personnes handicapées sont bien intégrées au marché du travail en comparaison avec la moyenne internationale
- Toutefois, la situation dans notre pays n'est pas parfaite :
  - Participation plus faible au marché du travail, taux de temps partiel plus élevé (en particulier pour les femmes handicapées)
  - Niveau de formation et de qualification plus faible
  - Accès plus difficile à la formation continue
  - Cas de discrimination et de violence au travail plus élevés
- Environ 25 000 personnes sont concernées par la ségrégation du travail



# Développement

- Préparation de la révision partielle de la LHand: renforcement de la protection contre les discriminations dans les rapports de travail de droit privé, obligation pour les employeurs de procéder à des aménagements raisonnables
- Programme «Travail» du BFEH: encouragement d'un environnement de travail inclusif, amélioration des passerelles vers le marché du travail ordinaire
- Développement de l'AI: améliorer l'intégration professionnelle des jeunes
- Au niveau cantonal: tendance à la diversification des offres d'emploi, création d'un comité Travail au sein de la CDAS



# Défis pour les entreprises d'insertion

- Orientation vers l'inclusion dans le marché du travail ordinaire
- Diversification de l'offre : postes de travail inclusifs, location de services, formes de travail assisté, etc.
- Mise en réseau entre entreprises d'insertion et employeurs
- Inclusion au sein de sa propre entreprise : système salarial uniforme, possibilités de développement professionnel, participation, environnement de travail

**Pour que l'inclusion soit un succès, nous avons besoin de la collaboration de la Confédération, des cantons, des employeurs, des entreprises et des organisations !**



**Merci de votre attention !**

Urs Germann, BFEH

[urs.germann@gs-edi.admin.ch](mailto:urs.germann@gs-edi.admin.ch)